Les points de contrôle () autosphere



Véhicule

Marque: Citroen

Date de 1^{re} mise en circulation: 28/02/2023

Modèle: C5 Aircross

Identification, conformité, état

- Plaque police (état)
- 2 Numéro de série frappé à froid (conformité)
- 3 Nombre de places assises
- 4 Conformité avec la carte grise
- 5 Validité du CT (vh + 3 ans 1/2 ou + 6 mois)
- Plaque constructeur

Éléments dynamiques

- Radar AV/AR
- 8 Front assist
- 9 Franchissement de la ligne
- 10 Limiteur de vitesse
- 11 Régulateur de vitesse
- 12 Klaxon
- Test de la performance moteur 13
- Absence de vibration au roulage 14 et au freinage (90 km/h)
- Tenue de route (tenue de cap, braquage, suspension) 15
- 16 Fonctionnement du démarreur
- 17 Ralenti (CO, moteur essence)
- 18 Avertisseur sonore
- Absence de bruit parasite 19
- 20 Contrôle de frein de parking / frein à main
- Efficacité et répartition freinage 21
- ABS (témoin de fonctionnement) 22
- 23 Absence de patinage de l'embrayage
- 24 Contrôle de la garde
- Fonctionnement passage de vitesse
- Interdiction démarrage vitesse engagée BVA 26
- 27 Commande hydraulique
- 28 Récepteur d'embrayage
- Émetteur d'embrayage 29
- Direction assistée (fonctionnement)
- Direction assistée (essai braquage au sol à l'arrêt)
- 32 Pneu AV/AR (contrôle état, dimension, marque et conformité monte d'origine)
- Roue de secours (état) 33
- 34 Jantes / enjoliveurs AV/AR (état)
- 35 Pression des 5 roues
- 36 Écrous de roue
- Écrous antivol 37
- 38 Moveux 4 roues
- 39 Valves des pneus
- Centre de roue 40
- 41 Cardan
- État des canalisations et flexibles des freins 42
- Maître-cylindre, freins, amplificateur
- Garnitures (épaisseur) 44
- Disques (usure, épaisseur) / côte mini admissible 45
- Plaquettes (usure, épaisseur) 46
- Liquide de frein (niveau, fluidité) / prochain remplacement* 47
- Tambours (si anomalie)
- Pédale de frein
- Étriers de frein 50

- État visuel général (roues AV & AR)
- 52 Contrôle serrage
- Équilibrage (si défaut ou remplacement pneu)
- État + fixation roue de secours
- Cric + manivelle (présence et modèle)
- Compresseur + fluide (conformité)
- Liquide de direction assistée (niveau)
- Niveau boîte de vitesse (périodicité d'entretien si BVA)
- Boîte de vitesse (fixations)
- Embrayage 60
- Étanchéité embrayage (si hydraulique) 61
- Filtre à air
- 63 Filtre à pollen
- Filtre à carburant

Carrosserie, traction

- État général de la carrosserie
- Pare-brise et autres vitrages (état)
- Châssis
- Plancher
- Berceau 69
- 70 Fixation bouclier AV/AR
- Liaisons élastiques (articulations, silentblocs)
- État général des supports de fixation mécanique 72
- 73 Attache-remorque
- 74 Portes
- **Barillets**
- Serrures
- Articulations et gâches des portes
- Calandre
- Grille inférieure
- Grille supérieure
- Monogramme
- Trappe de carburant 82
- 83 Bouchon de carburant
- 84 Baie de pare-brise
- Poignée de porte extérieure
- Rotules 86
- 87 Géométrie trains AV/AR (si défaut)
- Fixation des trains AV/AR
- Fixation ressorts et amortisseurs
- Transmission des trains AV/AR
- Soufflets de transmission
- Triangles de suspension AV/AR
- 93 Biellettes de direction
- Rotules
- Coupelles d'amortisseur
- Roulement de roue
- 97 Amortisseurs AV/AR
- 98 Silent bloc
- Crémaillère
- 100 Essieu
- 101 Longeron
- 102 Berceau
- 103 Barre de torsion
- 104 Ressort hélicoïdal



Moteur, boîte, échappement

- 105 Lecture code défaut / passage valise
- 106 Étanchéité des organes mécaniques
- 107 Fixation groupe motopropulseur
- 108 Courroie de distribution
- Courroie d'alternateur 109
- 110 Bougies
- 111 Turbo
- Vérin / Béquille de capot 112
- 113 Injecteurs
- 114 Préconisation vidange huile moteur**
- Préconisation de changement du filtre à huile** 115
- 116 Plaque sous moteur
- 117 Plaque sous pare-choc
- 118 Cache moteur
- 119 Pompe à huile
- 120 Pompe à carburant
- Jauge d'huile 121
- 122 Alternateur
- 123 Fixation de phare
- 124 Insonorisation du moteur
- 125 Remise à zéro du compteur après la vidange du moteur
- 126 État des durites
- 127 Niveau du liquide de refroidissement
- 128 Contrôle du niveau de l'huile de pont (selon modèle)
- 129 État circuit de carburant
- 130 Silencieux
- 131 Tuyauterie
- 132 Manchon

Systèmes électriques, équipements

- 133 État général (batterie aux normes) + test
- 134 Fixation (état)
- 135 Radio / brin antenne
- 136 Lecteur CD
- 137 Voyants tableau de bord (aucun défaut)
- 138 GPS (langue et fonctionnement)
- 139 Allume-cigare
- 140 Toit ouvrant et rideau occultant
- 141 Gâche de coffre
- 142 Essuie-glace AV/AR
- 143 Niveau lave-glace
- 144 Gicleur lave-glace
- 145 Feux de croisement
- 146 Feux de détresse clignotants
- 147 Feux stop
- 148 Feux de recul
- 149 Anti-brouillard AV et AR
- 150 Réglage projecteur
- 151 Éclairage intérieur
- 152 Éclairage plaque police
- 153 Catadioptres arrières
- 154 Témoins d'éclairage du tableau de bord

Habitacle

- 155 Warning
- 156 Toit intérieur
- 157 Réglage siège
- 158 Compteur
- 159 Commodo
- 160 Palette de vitesse
- 161 Siège chauffant
- 162 Cache isofix
- 163 Plage arrière
- 164 Rabattement des sièges arrières
- 165 Joint de caisse
- 166 Joint de porte
- 167 Joint de coffre
- 168 Poignée intérieure de porte
- 169 Commande lève-vitre
- 170 Siège
- Pédoncules (attaches des ceintures)
- 172 Haut-parleurs
- Ventilation et commande
- 174 Chauffage
- 175 Climatisation
- Moquette AV/AR (état)
- Fixations sièges et banquettes
- Fixations et état ceintures de sécurité
- Lève-vitres (fonctionnement)
- 180 Rétroviseur extérieur (état) Commandes de rétroviseur
- 182 Rétroviseur intérieur
- 183 Clefs, fonctionnement plip, carte code
- 184 Pare-soleil
- 185 Horloge, langage en français
- 186 Tableau de bord
- 187 Aérateur
- 188 Volant
- Commandes du volant
- 190 Boîte à gants
- 191 Console centrale
- 192 Levier de vitesse
- 193 Vérin de hayon
- 194 Appuis-tête
- 195 Plancher de coffre
- 196 Ficelle de plage arrière
- Tapis de coffre
- 198 Colonne de direction
- 199 Pile de clefs
- 200 Toit panoramique
- 201 Verrouillage intérieur

**Fait s'il reste moins de 15 000 km ou moins d'un an ou si pas de facture du dernier entretien.



^{*}Remplacement du liquide s'il reste moins de 15 000 km ou moins d'1 an.